


REEMPLIR LE TIMBRE D'IMPUTATION

Le service de la comptabilité générale met à disposition de chaque responsable de centre de coûts ou d'élément d'OTP un timbre d'imputation comptable. Toute facture fournisseur transmise au SCG doit être munie de ce timbre complété justifiant et autorisant la dépense.

1. Montant total de la facture en CHF
2. Nature comptable de charge/recette ou compte du bilan (voir [plan comptable de l'Université](#))
3. Montant total selon la devise de la facture et indiquer également la devise
4. Numéro d'engagement
5. Compte d'exploitation (centre de coût ou élément d'OTP) lié à la nature comptable
6. Désignation du centre de coût ou de l'élément d'OTP
7. Visa de la personne en charge du centre de coût ou de l'élément d'OTP

MONTANT CHF 1	NATURE COMPTABLE 2
MONTANT ETRANGER 3	N° ENGAGEMENT 4
N° CENTRE DE COÛT / FDS DE TIERS 5	
DESIGN. CENTRE COÛT / FDS TIERS 6	
VISA RESPONSABLE 7	
	DATE RECEPTION